

Droits universitaires/Trois questions au directeur général de l'ENSET...

...Pr Donatien Nganga-Kouya : " Je ne pense pas que le problème des étudiants soit au niveau de la communication "

R.H.A

Libreville/Gabon

**Monsieur le directeur général, comment justifiez-vous cette hausse des droits universitaires ? Quel peut en être l'intérêt pour l'École normale supérieure de l'enseignement technique dont vous êtes le premier responsable ?**

Il ne faut pas oublier que le système LMD (Licence-Master-Doctorat) a des contraintes et des obligations. On a des enseignants de l'extérieur, qui nous demandent des honoraires très particuliers. Et toutes ces contraintes doivent être conformes à l'offre de formation. Ces offres de formation sont rédigées en tenant compte du contexte national et international. Le choix des enseignants doit répondre aux attentes des élèves. Dans aucun pays au monde, on ne peut voir des inscriptions au Supérieur à moins de 10.000 francs CFA. Au Cameroun, par exemple, c'est 50 000 fca sans bourse d'études. Au Sénégal, l'Université Cheick Anta Diop fonctionne au moins avec 80% des recettes propres. Donc, il faudrait bien que les universités soient autonomes et puissent générer des recettes propres. C'est pourquoi, au niveau de l'Ense, nous sommes très favorables à ce relèvement des frais. Certes, certains étudiants ne sont pas d'accord. Ce qu'ils doivent par contre demander, c'est comment cet argent va être utilisé dans leur intérêt. Il faut bien qu'ils exigent des bonnes conditions de travail,

des bibliothèques assez bien équipées, que les examens se passent dans de très bonnes conditions. Qu'ils revendiquent ce qui fait en sorte que la formation soit bien organisée.

**En avez-vous parlé avec vos étudiants ? Quelle a été leur réaction ?**

Avant de prendre cette décision, nous avons eu des réunions avec les autres collègues. Tous les chefs d'établissement ont communiqué avec leurs étudiants. Ici, j'ai passé l'information aux étudiants. Au départ, il y avait des réticences. Après, ils ont accepté de comprendre que la formation a un coût et que le diplôme a une valeur. Malheureusement, pendant les vacances, à la rentrée précisément, il y a eu une contestation au niveau de l'Université Omar Bongo (UOB), qui a eu des répercussions sur les autres établissements. Si ceux de l'UOB ne sont pas d'accord, il va automatiquement avoir une répercussion chez les autres. Il faut qu'au niveau de chaque établissement, on mène des campagnes pour expliquer le bien-fondé de cette décision. Ils doivent comprendre que cela va améliorer la qualité de l'enseignement. Je ne pense pas que le problème des étudiants soit au niveau de la communication. Ils étaient bien informés. Il y a simplement une résistance pour des raisons que je ne peux pas expliquer. La preuve est qu'au départ, ils ont attaqué l'arrêté parce qu'il y avait vice de forme. On a revu cet arrêté et on a diminué les taux. Malgré cela, les gens



Photo : R.H.A

Pr Donatien Nganga-Kouya : "Ici l'information est bien passée et les étudiants étaient d'accord pour le taux de 50.000 francs".

continuent à contester, sans donner la véritable raison de leur opposition.

**Pour le cas de l'ENSET, à quoi servira cet argent ?**

L'ENSET est déjà très bien organisée. Toutes les salles de classe sont climatisées. Nous avons des équipements de très bon niveau. Nous respectons toutes les contraintes et faisons tous les examens à la fin de chaque semestre. Nous avons deux lignes internet accessibles aux étudiants et avons un amphithéâtre et

un système de visioconférence, avec la possibilité de faire des cours avec l'extérieur. Tout ceci exige, bien entendu, un investissement. Vous ne pouvez pas venir travailler dans ces conditions et penser payer 10.000 francs uniquement. Il faut quand-même remonter le taux d'inscription et d'écologie. Parce que nous avons des problèmes de maintenance, des enseignants qui viennent de l'extérieur pour des cours, etc. Pour ça, il faut des finances. C'est ce à quoi cet argent sera affecté.

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
 -----  
**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE**  
 -----  
**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)**  
 -----  
**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)**  
 -----  
**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET**

Accord de Prêt N° : 8582-GA  
 Date : le 09/10/2017

No de référence : AMI/13-2017/UCP-PRODECE

La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les Firmes de Consultants en vue de fournir les services pour « L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET ».

Le but de la mission est de vulgariser et promouvoir auprès des populations, des jeunes, des acteurs et décideurs, la contribution du PRODECE au développement des compétences et de l'employabilité des jeunes gabonais sur la période 2017 à 2021. L'objectif principal de la mission est de donner une grande visibilité au projet au niveau national et international en faisant mieux connaître ses objectifs ; ses procédures ; ses activités ; ses résultats, ses contraintes et ses défis.

De manière spécifique, il s'agit de :

1. élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication tenant compte de la spécificité des parties prenantes au projet ;
2. concevoir et réaliser un site web du Projet PRODECE et de peaufiner le site web de l'ONE. En coordination avec le chargé de communication au niveau du Ministère de tutelle du PRODECE, coordonner et lier le site du projet à celui du Ministère ;
3. mobiliser les acteurs et décideurs de tous les secteurs (public, privé, société civile, partenaires au développement) autour du projet ;
4. informer et orienter les jeunes sur les opportunités offertes par le PRODECE et plus généralement sur les questions de développement des compétences, de l'emploi et de l'auto-emploi au GABON ;
5. promouvoir le partenariat public-privé auprès des établissements d'enseignement technique, de formation professionnelle et des entreprises.

Les firmes sont invitées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Il est porté à l'attention des firmes que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13 (d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

Les firmes seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous :  
 Unité de Coordination du projet PRODECE (UCP PRODECE),  
 B.P. : 1269 Libreville/Gabon ; ou par téléphone au n° + 241.06.06.07.25/+241 03.00.56.61 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com) et [bmouiri@gmail.com](mailto:bmouiri@gmail.com).

Les plis porteront la mention suivante « RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET ».

Les manifestations d'intérêt seront écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ET par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **25 Octobre 2017 à 12 heures (heure locale)** :

A l'attention de Monsieur Benjamin MOURI MOUSSAVOU,  
 Coordonnateur du Projet PRODECE  
 Unité de Coordination du PRODECE  
 Quartier Haut des GUE GUE (ancien siège AZUR à côté du RAPAC)  
 BP : 1269 Libreville/ Gabon  
 Tel : + 241.06.06.07.25 ou +241 03.00.56.61  
 E-mail: [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com) et [bmouiri@gmail.com](mailto:bmouiri@gmail.com)

